

# Le tsunami et la crevette

vendredi 28 avril 2006, par [SHIVA Vandana](#) (Date de rédaction antérieure : 8 janvier 2005).

jeudi le 17 novembre 2005,  
par : Vandana SHIVA

Gaïa, déesse de la Terre, n'aurait pu trouver un moment et un lieu plus appropriés pour nous envoyer un message sur ses pouvoirs cachés ; ce message nous dit que nous ne sommes que secondairement indiens et indonésiens, sri-lankais et suédois, thaïlandais et maldiviens. Nous sommes avant tout citoyens et enfants de la Terre qui partageons le même sort et la même catastrophe, ainsi que le même désir d'aider et de soigner.

Et si nous devons répondre immédiatement à la tragédie que vivent des millions de personnes, le tsunami apporte également des leçons à long terme.

La première leçon concerne le développement des régions côtières. Au cours de ces quelques dernières années de mondialisation gouvernée par le marché, le respect de la fragilité et de la vulnérabilité des écosystèmes côtiers a été sacrifié au profit d'hôtels et de villages de vacances, d'élevages de crevettes et de raffineries. Les mangroves et les récifs coralliens ont été impitoyablement détruits, supprimant ainsi les barrières protectrices contre les tempêtes, les cyclones, les ouragans et les tsunamis.

Lors de l'étude menée sur le cyclone qui, en 1999, a tué 30 000 personnes dans l'Etat d'Orissa (côte orientale de l'Inde), nous avons découvert que les destructions étaient beaucoup plus importantes là où la mangrove avait été abattue pour faire place à des élevages de crevettes et à une raffinerie de pétrole. Le mouvement populaire contre les élevages industriels de crevettes a d'ailleurs conduit à une ordonnance de la Cour suprême indienne exigeant la fermeture des élevages situés à moins de 500 mètres de la côte en accord avec la Coastal Regulation Zone Notification. L'ordonnance des juges Kuldip Singh et Saghir Ahmed citait le National Environmental Engineering Research Institute (NEERI) qui trouvait que « les dégâts causés à l'écologie et à l'économie par l'aquaculture sont plus grands que les profits tirés de la vente des produits de l'aquaculture côtière. C'est peut-être la raison pour laquelle les pays européens et américains n'autorisent pas l'exploitation de leurs côtes pour l'élevage de crevettes. Le rapport des Nations unies montre que 80 % des crevettes d'élevage proviennent des pays asiatiques en voie de développement. »

Quoi qu'il en soit, au lieu de se conformer à l'ordonnance de la Cour suprême, l'industrie de la crevette a essayé de faire annuler la réglementation pour la protection des zones côtières en influençant le gouvernement pour qu'il exempte l'industrie de la crevette des lois sur l'environnement.

Chaque parcelle nécessaire à l'élevage de la crevette a un impact écologique cent fois supérieur lié à la destruction de la mangrove et à la pollution de la terre et de la mer. Chaque dollar produit par l'exportation de crevettes laisse derrière lui 10 dollars de dégâts écologiques et économiques au niveau local.

Nagapattinam, la zone la plus touchée par le tsunami, était aussi la plus affectée par les élevages industriels de crevettes. Par contre, les pertes dans les tribus indigènes d'Andaman et de Nicobar,

les Onges, les Jarawas, les Sentineles, les Shompens sont peu importantes. Ce sont des populations qui ont peu transformé leur environnement ; pourtant, dans le sous-continent indien, elles étaient les plus proches de l'épicentre du tremblement de terre.

Le gouvernement de Kerala s'est rendu compte que les dégâts causés par le tsunami étaient moins importants dans les régions protégées par la mangrove que sur les plages exposées et sans végétation. Il a mis en route un projet de 8,5 millions de dollars pour protéger par la mangrove les côtes du Kerala contre les raz de marée.

Espérons que les gouvernements retiendront la leçon que la Terre a essayé de leur donner : un « développement » qui ignore les limites écologiques et les impératifs de l'environnement conduit inévitablement à une catastrophe inimaginable.

Le tsunami nous donne une deuxième leçon : un monde organisé autour du marché et du profit et qui oublie la nature et la population est mal équipé pour faire face à de telles catastrophes. Nous avons beau faire semblant de croire que nous vivons à l'ère de l'information et dans une économie du savoir, la connaissance d'un tremblement de terre de 8,9 sur l'échelle de Richter n'a pas pu être communiquée à temps par l'observatoire géologique américain aux pays de l'océan Indien pour qu'ils prennent des mesures permettant de sauver des vies. Alors que les marchés boursiers du monde entier réagissent instantanément aux signaux, alors que toute l'économie délocalisée des technologies de l'information s'appuie sur la communication instantanée, il a fallu des jours entiers pour faire le décompte des morts et des sans-abri. La révolution des technologies de l'information s'est d'abord développée au service du marché, mais elle a court-circuité les besoins des populations. Et si les animaux et les communautés indigènes ont eu l'intelligence d'anticiper le tsunami et de se mettre à l'abri. Il a manqué aux cultures du XXI<sup>e</sup> siècle plongées dans la technologie de l'information, la connaissance de Gaïa pour se connecter, à temps, au tremblement de terre et au tsunami et pour se mettre à l'abri. Il nous faut revoir nos concepts dominateurs de connaissance et d'information et apprendre comment vivre intelligemment sur la planète.

---

**P.-S.**

\* Publié dans « Le Monde » et reproduit sur : <http://multitudes.samizdat.net/>